



Securities Services



SIX Terravis SA

Hardturmstrasse 201

Case postale 1758

8021 Zurich

(IDE: CHE-114.332.360)

Release Notes

pour la mise à jour de Terravis vers la version 6.2 le 7 mars 2018

Terravis – version 6.2

Contenu de la mise à jour

1. Aperçu des nouvelles fonctionnalités – adaptations

Les améliorations et corrections suivantes seront disponibles avec cette mise à jour:

- Généralités concernant Terravis
 - o Optimisation de l'onglet «Paramètres personnels»
- Transactions électroniques Terravis (eGVT) / Nominee
 - o Quittance pour la réquisition d'inscription au registre du commerce
 - o Confirmation automatique des notifications reçues par les notaires
 - o Intégration d'un e-mail de notification manquant aux notaires
 - o Correction rédactionnelle des blocs de texte en français

- Nominee
 - o Adaptation de la fonctionnalité pour les comptabilisations autonomes auprès de SIS
 - o Suppression du champ des remarques en cas de rejet de la transaction «Approbaton du créancier» par la banque
 - o Intégration des données à afficher dans le cadre de la transaction «Approbaton du créancier»
 - o Optimisation de la recherche de dépôts
 - o Validation du téléchargement de documents pour les transactions hors ligne auprès de SIS

2. Détail des nouvelles fonctionnalités – adaptations

2.1. Généralités concernant Terravis

Optimisation de l'onglet «Paramètres personnels»

Dans l'onglet «Paramètres personnels», seuls les champs pertinents pour la catégorie de participants concernée est désormais affichée.

Il y a lieu d'attirer l'attention des banques sur le champ «Référence interne», qui s'applique dans les transactions impliquant une promesse de paiement irrévocable (PPI).

2.2. Transactions électroniques Terravis (eGVT) / Nominee

Quittance lors d'une inscription au registre du commerce

Comme pour les inscriptions d'opérations au registre foncier, une quittance sera désormais mise à disposition sous forme de tâche lors de l'inscription d'une opération au registre du commerce. La quittance sera transmise par Juspace à Terravis ou au notaire.

Exemple

www.juspace.ch		Digitally signed by OSIS Mandant Bern - Switzerland, 2018-02-26 Reception confirmed
Handelsregistergeschäft Dossiers du registre du commerce Transazioni registri di commercio		
Geschäftstitel / Betreff Titre du dossier / Subject Titolo dell'incarto / Oggetto	RocNewEntry	
Versanddatum Date d'expédition Data d'invio	26.02.2018 11:29	
Geschäfts Id Numéro du dossier Numero di transazione	00000000-0000-0000-0002-018022600018	
Zuständiges Handelsregisteramt Registre du commerce compétent Registro di commercio competente	Handelsregisteramt des Kantons Zürich, Schöntalstrasse 5, Postfach, 8022 Zürich, kanzlei.hra@ji.zh.ch, maria-teresa.dannenber@ji.zh.ch, patricia.herzig@ji.zh.ch, bettina.stadelmann@ji.zh.ch, urs.zenger@ji.zh.ch (020)	
Antwort / Korrespondenz an Reponse / correspondance à Risposta / Corrispondenza a	An mein Konto auf juspace.ch mit Notifikation per E-Mail [Terravis: Terravis]	
Rechnungsadresse Adresse de facturation Indirizzo di fatturazione	Test-Notar Schulung, Notariatsweg 47, 6666 Binningen, CH	
Art des Geschäftes Type de réquisition Tipo di transazione	Andere	
Dokumente (Hash) Documents (Hash) Documenti (Hash)	Dies ist ein Testdokument.pdf (SHA-256: d119b9739fbf71f45f08ec46ac3f7bfbf0cdf4e401a7c7e991cdf8cc87883aea application/pdf)	

Confirmation automatique des notifications reçues par les notaires

Suite à cette mise à jour, les notifications de nature informative reçues par les notaires seront automatiquement confirmées et marquées comme «exécuté».

Notifications:

- Quittance de remise
- Confirmation des données inscrites au journal
- Confirmation des données saisies dans le grand livre

Intégration d'un e-mail de notification manquant aux notaires

Il manquait jusqu'à présent un e-mail de notification lors de la création d'une tâche du type «Remise ultérieure de documents» à l'attention du notaire. Cette notification a désormais été ajoutée.

Correction rédactionnelle des blocs de texte en français et en italien

1. Modification du formulaire «Changement de créancier» en langue FR et IT: dans le bloc de texte, «Créancier», la forme féminine a été ajoutée.
2. Modification sur demande, uniquement en FR: dans le bloc «Coûts», le texte a été reformulé à la demande d'UBS.
3. Modification dans le contrat de gage en langue FR et IT: la rubrique «Grevant son/ses immeuble(s)», la date de constitution a été rayée.

2.3. Nominee

Adaptation de la fonctionnalité pour les comptabilisations autonomes auprès de SIS

1. Pour la comptabilisation de cédules hypothécaires, il est possible de sélectionner le dépôt destinataire dans la liste des types de dépôt.
Si une combinaison non autorisée d'un participant Nominee et d'un type de dépôt est utilisée, la transaction est interrompue et passe à l'état «non exécuté».
2. Les comptabilisations qui ne sont pas mises à la charge du participant Nominee peuvent désormais être marquées par SIS et complétées par une justification.

Champ des remarques en cas de rejet de la transaction «Approbaton du créancier» par la banque

Lorsque la transaction est refusée par la banque, le champ des remarques ne sera plus affiché. La banque doit néanmoins ajouter un document PDF/A concernant la transaction.

Intégration des données SIS dans le cadre de la transaction «Approbaton du créancier»

Les données transmises par la banque ainsi que les données saisies par SIS seront à présent affichées dans leur intégralité avec tous les documents contenus dans les tâches/notifications.

Optimisation de la recherche de dépôts

Des ajustements techniques ont été apportés afin d'optimiser et d'accélérer la recherche de dépôts de cédules hypothécaires. Cette amélioration a également un effet positif sur la sélection de cédules hypothécaires dans les transactions telles que la mutation d'une cédule hypothécaire.

Validation du téléchargement de documents pour les transactions hors ligne auprès de SIS

Lors du téléchargement de documents à partir d'un scanner ou en cas de téléchargement manuel de documents, le type de document est validé sur la base de la transaction.

Cela concerne notamment la transaction «Rachat de crédits / Changement de créancier» lors de laquelle le premier document à télécharger est toujours le document relatif au changement de créancier, sinon un message d'avertissement est généré.